

Réf: Dossier 167719

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMPV LA MEILLEURE DESTINEE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E  
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMPV LA MEILLEURE DESTINEE »

Objet : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E  
TRANCHE non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M AYEKOE GUY ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06993 du 20/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73064/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

